

AVIS DE COURSE TYPE RIR

Nom de la compétition: La Gardiane

Nuit à Port Gardian et retour hors course le dimanche 07 juin 2015

Date complète: Samedi 06 Juin 2015

Lieu: Baie d'Aigues Mortes

Autorité organisatrice: Société Nautique Grau du Roi Port-Camargue

1. REGLES:

La régate sera régie par:

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes A B C D E F G L R1 R2 R3 R4 .

2.2 Les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants: 20€ par bateau plus 8 € par personne à bord pour le repas du samedi soir.

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation des inscriptions limitée au **mercredi 3 Juin 2015** (limitées à 22 bateaux).

4.2 Briefing: Samedi 06 Juin à 10H00 devant le Club de la SNGRPC.

4.3 Mise à disposition du comité de course: Samedi: 11H00

4.4 Parcours : Côtier Départ devant l'entrée de Port Camargue, avec si besoin une bouée de dégagement, arrivée devant l'entrée du Port des Saintes-Maries de la Mer, les bouées cardinales du littoral devant toutes être laissées à bâbord. L'arrivée sera définie plus précisément dans la fiche de course.

4.5 Proclamation des résultats aux Saintes-Maries samedi 19h00.

4.6 Repas convivial sur le ponton, la nuit au port étant gracieusement offerte par Port Gardian. Le club fournit le plat principal en l'espèce d'une Gardiane accompagnée de riz, et les boissons. A charge des équipages les entrées (salades, charcutaille) ainsi que les desserts.

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant: 1er 1point, 2ème 2 points, etc ...

6.2 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).

8. RETOUR : LIBRE

Le retour se fera dans la journée du dimanche. Chaque équipage pourra mitonner un plat et participer au repas pris en commun à l'arrivée à Port Camargue.